

Règlement Jeu d'énigmes sur la



Article n°1 - Objet du jeu

Après un début d'année compliqué, la Via Fluvia souhaite fêter l'été et les vacances comme il se doit. Notre belle véloroute ne serait rien sans ses usagers, alors nous vous gâtons pour l'occasion mais attention il faudra se remuer les méninges...

Cinq énigmes réparties sur les cinq territoires aménagés de la Via Fluvia sont à résoudre et pour cela vous devrez trouver les trois coupons qui les constituent ! Une énigme sera à résoudre sur chaque territoire de la Via Fluvia aménagé, pour se faire, trois éléments seront à reconstituer. Ils seront placés tout au long de l'itinéraire et autour des patrimoines. Pour trouver leur place, il suffira de deviner les endroits à l'aide des indices partagés sur la page Facebook de la Via Fluvia (date des publications à l'article 3 : déroulement du jeu).

ATTENTION: les coupons ne sont pas à emporter une fois trouvés, mais à laisser. Il vous faudra seulement les prendre en photo pour nous assurer que vous avez bien trouvé l'ensemble des éléments de l'énigme.

Article n°2 - Les lots à gagner

Il y a 5 lots à gagner, ils comprennent 1 nuitée pour 2 ou 4 personnes selon si formule « famille » ou « couple », un repas dans un restaurant avec 1 à 2 prestations d'activité.

Les territoires des séjours correspondront au territoire de leur énigme c'est-à-dire : si vous résolvez l'énigme du territoire des Sucs et que vous êtes tirés au sort, vous gagnerez le séjour des Sucs.

Le mieux est de se déplacer sur les portions de la Via Fluvia que vous ne connaissez pas pour tenter de gagner un séjour ailleurs que chez vous !

- Bon week-end, offrant un séjour « couple » sur le territoire de la Communauté d'agglomération d'Annonay Rhône Agglo
- Bon week-end, offrant un séjour « famille » sur le territoire de la Communauté de communes des Monts du Pilat
- Bon week-end offrant un séjour « famille » sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Montfaucon
- Bon week-end, offrant un séjour « couple » sur le territoire de la Communauté de communes des Sucs
- Bon week-end offrant un séjour « famille » sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Puy en Velay



Article n°3 - Déroulement du jeu

Le jeu sera lancé dès le 13/07 à partir de 12h et sera clôturé la semaine 34 du 17 au 23 Août 2020.

- Enigmes n°1 et n°2 lancées la semaine 29, le 13 & 15 juillet
- Enigmes n°3 et n°4 lancées la semaine 30, le 20 & 22 juillet
- Enigme n°5 lancée la semaine 31, le 27 juillet

Les 5 gagnants seront désignés par tirage au sort. Pour être tiré au sort, il vous faudra :

1. Avoir pris en photos les 3 coupons constituant l'énigme de la portion de la Via Fluvia
2. Avoir résolu l'énigme

IMPORTANT : ne pas communiquer ces éléments par commentaire sur la page Facebook mais uniquement par Messenger, message privé Instagram ou par mail à viafluvia@paysdemontfaucon.fr

Article n°4 - Récupérer son lot

Les lots seront sous forme de bons à venir récupérer dans les Offices de Tourisme, ou ils pourront également être envoyés par courrier. Ces séjours pourront être consommés n'importe quand dans la limite des disponibilités et en ayant réservé auparavant auprès du prestataire.

En cas de perte ou de dégradation lié à son envoi opéré par La Poste, l'Entente de la Via Fluvia ne sera pas tenue responsable.

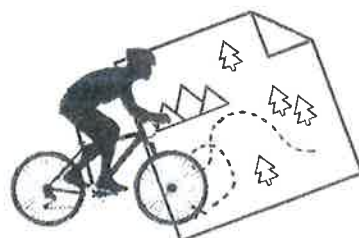
Article n°5 - Comportement des joueurs + sécurité

Ce jeu doit se dérouler dans le respect et la convivialité. Il est important de ne pas enlever les coupons cachés, les laisser à leur place est nécessaire à la continuité du jeu, sans quoi il sera annulé. Les coupons seront placés, à des endroits qui n'impliquent de passer aucune balustrade ou de s'aventurer sur des propriétés privées, sans que le joueur ne soit mis en danger.

Certains coupons seront à proximité de la Via Fluvia dans les bourgs et villes limitrophes.

La prudence et le respect du code de la route sont de la propre responsabilité de chacun. L'Entente de la Via Fluvia ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'incidents quelconques.

Toute participation au présent jeu implique une acceptation pure et simple du présent règlement.





Un nouveau jeu pour fêter l'été !



Principe du jeu

Après un début d'année compliqué, la Via Fluvia souhaite fêter l'été et les vacances comme il se doit. Notre belle véloroute ne serait rien sans ses usagers, alors nous les gâtons pour l'occasion ! Cinq énigmes réparties sur les cinq territoires aménagés de la Via Fluvia sont à résoudre et pour cela 3 éléments nécessaires à leur reconstitution seront cachés tout au long de l'itinéraire et des patrimoines.

Chaque territoire proposera une énigme à reconstituer à l'aide de 3 éléments, qui permettront (après s'être remuer les méninges) de trouver la solution.

Les 3 éléments sous forme de coupons sur chaque territoire seront disposés tout au long de l'itinéraire, dans les bourgs et villes limitrophes. Pour les trouver, il suffira de deviner les endroits à l'aide des indices partagés sur la page Facebook de la Via Fluvia.

**LANCEMENT 1ÈRE ÉNIGME LE 13/07, 2ÈME LE 15/07, 3ÈME LE 20/07, 4ÈME LE 22/07 & LA DERNIÈRE LE 27/07,
CLÔTURE DU JEU APRÈS TIRAGE AU SORT LE 21/08**

Localisation

Enigme n°1 - 3 codes sur les coupons à trouver entre Saint-Marcel-lès-Annonay & Annonay

Enigme n°2 - 3 codes sur les coupons à trouver entre Saint-Marcel-lès-Annonay & Saint-Sauveur-en-Rue

Enigme n°3 - 3 codes sur les coupons à trouver entre Maisonneuve (Riotord) & Raucoules

Enigme n°4 - 3 codes sur les coupons à trouver entre Raucoules & Saint-Julien-du-Pinet

Enigme n°5 - 3 codes sur les coupons à trouver entre Saint-Julien-du-Pinet & Lavoûte-sur-Loire

Lots gagnants

3 séjours "famille" avec 1 nuitée pour 4 (2 adultes & 2 enfants), un repas pour 4 et l'accès à des activités (pass musée, vélorails, parc de loisirs...)

2 séjours "couple" comprenant 1 nuitée pour 2, un repas pour 2 et plusieurs activités (musées, espace bien-être, location VAE...)

